

SOMMAIRE

2 -3-4/ La forêt de proximité

- Résumé d'un rapport de l'IRÉC
- Entrevue avec le maire de Champneuf

3/Analyse du CASIQ

4/Nouvelles brèves

- Thèses sur la forêt
- Caisses de Retraite : suivi
- Prochain rapport de l'IRÉC

À NOTER

■ Vers une social-démocratie renouvelée ».

Un consortium de recherche sous la coordination de l'Institut de recherche en économie contemporaine entreprend une réflexion sur le renouvellement de la social-démocratie. Voir www.chantiersocialdemocratie.org

■ Colloque du CIRIEC

Le Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives (CIRIEC) organise un colloque le 10 mai 2010. Le thème porte sur les pratiques de responsabilité sociale et environnementale des entreprises publiques et d'économie sociale et les défis de leur déploiement. Il se tiendra dans le cadre du 78e Congrès de l'ACFAS. Voir www.ciriec.uqam.ca

NOUVEAU RAPPORT DE L'IRÉC SUR LE RÉGIME FORESTIER

Une voie de sortie de crise est déjà tracée

L'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) a rendu publique une étude « Le cas de Champneuf et l'émergence de la notion de forêt de proximité ». Appuyé par une recherche historique inédite, un travail au sein du milieu avec la population de Champneuf et une analyse rigoureuse, l'IRÉC fournit des pistes de solutions fécondes qui permettent non seulement une relance de l'exploitation forestière, mais aussi l'établissement sur des bases solides d'une politique d'occupation du territoire. « Cette crise est structurelle et il faut y répondre par un changement majeur dans le régime forestier. La ministre Nathalie Normandeau doit aller au-delà de la seule mention de la notion de forêt de proximité et définir dans la loi même, la proportion du domaine forestier qu'elle entend lui consacrer », a expliqué Robert Laplante, directeur général de l'IRÉC, coauteur avec Charles Provost de l'étude

Le rapport de recherche de l'IRÉC analyse en profondeur les enjeux de la crise actuelle à partir d'un cas concret de recherche des voies alternatives. Les auteurs, en effet, analysent les réactions à la fermeture de l'usine de sciage de Champneuf, en Abitibi, et les efforts des populations du Secteur des Coteaux - un regroupement de trois villages Champneuf, LaMorandière, Rochebaucourt et Despinassy, un territoire non organisé, pour qui l'usine était le principal sinon l'unique employeur - afin de relancer l'activité forestière et se donner des outils de développement.

Un modèle de développement forestier viable existe déjà

La recherche démontre que le modèle de forêt de proximité élaboré par ces villages pourrait servir de fondement à un régime forestier renouvelé et innovateur. Inspiré par les luttes menées depuis des décennies par les villages des régions forestières et en particulier par ceux de l'Abitibi, le modèle de développement local proposé par le Comité de relance du Secteur des Coteaux redonne à la forêt sa place centrale dans la restructuration de l'économie locale. La forêt de proximité se définit par la délimitation d'un territoire forestier public sous contrôle des communautés locales.

Cette revendication a des racines profondes au Québec. En 1944, par exemple, le missionnaire colonisateur Henri Cloutier à Champneuf, inspiré des avancées des chantiers coopératifs, parlait déjà de

forêt habitée et de forêt communautaire pour assurer le succès de sa paroisse. « Il relayait ainsi pour son village une aspiration très ancienne, partout présente dans les territoires de colonisation de toutes les régions du Québec, celle de faire servir la forêt au développement et à la pérennité des établissements », soulignent les chercheurs.

Nous avons droit également à un rappel fascinant de la pensée d'Esdras Minville, un économiste québécois qui a beaucoup réfléchi sur la question. Dès les années 30, il suit avec intérêt le mouvement de colonisation et propose un modèle de développement économique toujours pertinent. Sa doctrine se résume en quatre points: redistribution de la rente forestière, création d'un patrimoine inaliénable, responsabilisation à l'égard de la ressource forestière et professionnalisation du travail forestier.

L'étude analyse également les fameux Contrats d'approvisionnement et d'aménagement (CAAF) introduits par le gouvernement libéral dans les années 70. « Ce régime, expliquent les auteurs, a figé la structure industrielle et empêché l'entrée de nouveaux acteurs requérant des approvisionnements en forêt ».

Le modèle préconisé à Champneuf

Le modèle de développement préconisé par la population de Champneuf repose sur le contrôle local et territorial de la ressource forestière. « Les

gens du Secteur des Coteaux n'attendent pas que leur développement soit défini dans les plans d'affaires des compagnies multinationales. Ils proposent eux-mêmes de nouveaux usages de la forêt. Ils ne veulent plus dépendre des compagnies, mais vivre de la forêt », a commenté Charles Provost. Voir entrevue ci-contre avec le maire de Champneuf.

Loin d'avoir été abattus par la crise de la fermeture de l'usine d'Abitibi-Bowater, les villageois et villageoises ont produit une stratégie de relance qui impressionne par sa rigueur et par son audace. Cette stratégie s'appuie tout aussi bien sur des analyses scientifiques solides que sur une réflexion enrichie par des années de luttes et de revendications pour mettre la forêt au service de la prospérité des villages. Le modèle qu'ils ont élaboré interpelle l'ensemble de la politique forestière du gouvernement du Québec.

La grande entreprise a montré ses limites

« Les gens du Secteur des Coteaux veulent de la cohérence dans la gestion d'une ressource publique aussi importante que la forêt. Ils souhaitent que les forêts soient exploitées pour servir l'occupation du territoire et le développement local. Le modèle actuel, qui privilégie la grande entreprise, a fait la preuve de ses limites. Il s'agit de s'en donner un autre. La proposition du Secteur des Coteaux est la plus complète et la plus solide des voies alternatives qui aient été proposées à ce jour », a précisé Robert Laplante.

Charles Provost rajoute : « Le gouvernement du Québec a tout à gagner en s'alliant aux populations du Secteur des Coteaux pour démontrer que le développement forestier peut profiter autant aux communautés qu'à une industrie de la transformation servie par l'entrepreneuriat local et régional ».

Une rationalité économique arrimée aux exigences de notre temps

« La forêt québécoise peut fournir un très puissant levier de développement local. Il faut cependant que le régime forestier permette. La notion de forêt de proximité telle que la définit le Comité de relance du Secteur des Coteaux fournit des paramètres précis, concrets et opérationnels. Notre rapport établit clairement que ces paramètres servent une rationalité économique rigoureusement arrimée aux exigences aussi bien du développement forestier que de l'occupation du territoire », a conclu le directeur général de l'IRÉC.

Nos propositions sont rigoureuses

Le maire de Champneuf, Rosaire Guénette est un des piliers de la démarche de la Cellule d'aménagement du Secteur des Coteaux. Dans son rapport sur la forêt de proximité, l'IRÉC lui rend hommage à plusieurs reprises. Tout en défendant l'importance d'une démarche rigoureuse avec des scientifiques pour développer des propositions crédibles pour développer l'économie des municipalités de La Morandière, Rochebeaucourt et Champneuf, Rosaire Guénette « se tiendra debout dans ses appartenances », lorsque la compagnie Bowater offrira de déménager les travailleurs en compensation de la fermeture de la scierie. Il refusera et « conviera ses concitoyens et concitoyennes à reprendre la résistance »¹. Le Bulletin de l'IRÉC s'est entretenu avec lui par téléphone afin de permettre à un homme de terrain de nous parler de cette exceptionnelle expérience de développement et de résistance que constitue la Cellule d'aménagement du Secteur des Coteaux.

Fils de bûcheron, Rosaire Guénette est arrivé à Champneuf à l'âge de 14 ans. Il a travaillé 35 ans à la scierie de Champneuf jusqu'à sa fermeture en 2005. « Cette scierie fonctionnait depuis 1949. Elle a été vendue cinq fois. Dans les bonnes années, elle a employé plus de 100 travailleurs. Comme l'économie de notre village reposait sur une industrie, la fermeture a eu un impact énorme. Dans les années 50, la population a déjà été de 1 000 personnes. Aujourd'hui, nous sommes 130 habitants. Nous ne voulons plus jamais revivre une telle tragédie », nous explique celui qui est devenu maire de sa municipalité.

La cellule d'aménagement des Coteaux

C'est pourquoi la population des municipalités de La Morandière, Rochebeaucourt et Champneuf a mis sur pied un organisme sans but lucratif pour la relance économique de leur secteur. Ce sera la Cellule d'aménagement du Secteur des Coteaux. Plusieurs projets sont alors mis de l'avant.

La Grappe

En avril 2009, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire accorde le statut de laboratoire rural au projet de la Grappe agro énergétique des Coteaux. Le projet qui était en compétition avec environ 70 autres au Québec dans ce deuxième appel de projets était inscrit dans le champ thématique « les milieux ruraux comme acteur dans le domaine énergétique »

Trois partenaires scientifiques

La Grappe peut compter sur trois partenaires scientifiques renommés : l'Institut de recherche en biologie végétale, spécialiste québécois en culture du saule sur courte rotation;



Rosaire Guénette, ex-travailleur de la scierie de Champneuf et actuel maire du village de Champneuf. Il est un des piliers de la Cellule d'aménagement des Coteaux et un des plus ardents promoteurs de la notion de forêt de proximité.

l'Institut de recherche en économie contemporaine spécialisé en développement économique régional et la Chaire de recherche industrielle en éthanol cellulosique affiliée à l'université de Sherbrooke.

À titre de partenaires commerciaux, on retrouve, outre la Coop fédérée propriétaire des Pétroles SONIC, la compagnie Uniboard du Canada qui s'intéresse à différentes sources de biomasse pour ses usines de fabrication de panneaux, de même que la compagnie CRB Innovations, qui a mis au point un procédé de production d'éthanol cellulosique par fractionnement. Le Centre local de développement (CLD) Abitibi se joint à la Cellule et à la Coop fédérée pour constituer le comité de pilotage du laboratoire rural.

« C'est un des projets majeurs et structurants pour notre secteur. Nos démarches sont rigoureuses. Nous sommes particulièrement fiers d'avoir établi des partenariats de qualité avec des organisations de grande envergure qui, comme nous, croient dans le potentiel de notre secteur », ajoute le maire de Champneuf.

¹ Robert LAPLANTE et Charles PROVOST, *Le cas de Champneuf et l'émergence de la notion de forêt de proximité*, Montréal, Mars 2010, p. 44

et crédibles

Forêt de proximité

Cependant, ce dernier tient à préciser que la Grappe n'est qu'un des projets sur lesquels les populations locales travaillent. « Nous travaillons depuis trois ans à un important projet de forêt de proximité, ce qui nous permettrait de contribuer à la réalisation du mandat que nous avait confié le ministre Pierre Corbeil et le gouvernement du Québec, en décembre 2005, soit la relance d'activités de sciage à l'usine de Champneuf », précise-t-il.

La Cellule d'aménagement a fait des propositions concrètes pour relancer la scierie de Champneuf. « Nous ne voulons plus être dépendants d'une seule industrie et d'une grosse compagnie », affirme-t-il.

C'est pourquoi le Comité de relance et de diversification a développé un projet de relance sur des créneaux de spécialités nécessitant de petits volumes d'approvisionnement. « Au début nous voulions tout le Contrat d'approvisionnement et d'aménagement de la forêt (CAAF). Dans le cadre de la commission Coulombe et afin de sauver la ressource forestière, nous avons soumis un projet qui nécessite 20 % du CAAF. De plus, nous voulons développer une grappe industrielle avec d'autres villages. Nous ferions la première transformation avec notre scierie et celle de Barraute ferait la deuxième. Bien que des décisions de la Conférence régionale des Élus (CRÉ) ont eu pour effet de favoriser le transfert de notre CAAF afin d'appuyer la volonté de concentration du plus gros industriel forestier du Québec, nous ne lâchons pas. Car même si le CAAF a été transféré à Senneterre, l'expérience est loin d'être concluante. Notre projet se tient. Des études du gouvernement, de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et même d'Abitibi-Bowater nous donnent raison. Il ne nous manque que l'accès à la forêt de proximité pour le réaliser afin de faire le pont entre une économie dépendante d'un seul employeur et une nouvelle économie locale diversifiée », soutient Rosaire Guénette.

La résistance se poursuit

Comme les propos du maire le démontrent, il y a une volonté farouche de survivre et d'occuper le territoire du Québec. « Dans les années 70, dit-il, nous nous sommes mobilisés pour empêcher la fermeture des paroisses dites marginales. Devant cela, le gouvernement a décidé de nous fermer à petit feu. Mais la résistance s'organise. Nous avons mis sur pied un comité de relance dynamique qui développe

SUITE À LA PAGE 4

ANALYSE DU CASIQ AU 29 JANVIER 2010

L'IQ-30 diminue de 4,10%

Au cours du mois de janvier 2010, l'IQ-30 a diminué de 4,10 % pour se situer à 1120,90. Huit titres ont augmenté et vingt-deux autres ont baissé au cours du mois. Tous les sept secteurs de l'IQ-30 ont connu une baisse au cours du mois à l'exception du secteur de la consommation discrétionnaire qui a connu une hausse de 0.81 %. Le secteur des matériaux a connu la plus forte variation négative avec -6.85 %.

Durant le dernier mois, la compagnie

Bombardier (BBD/B) a très bien performé. Le titre de cette dernière a augmenté de +5,00 % au cours du mois. Le titre de la compagnie Banque Royale du Canada (RY) a quant à lui perdu quelques plumes affichant une diminution de l'ordre de -7,30 %.

Depuis le début de l'année, tous les secteurs du TSX composé se sont vus plonger à la baisse alors que la variation totale fût de -5,55%. La plus forte variation négative provient du secteur des Matériaux avec -8,39%.

Tableau comparatif des secteurs

Depuis le jeudi 31 décembre 2009 au vendredi 29 janvier 2010

	IQ-30 (%)	TSX Composé (%)
10-Énergie	-	-6,36
15-Matériaux	-6,85	-8,39
20-Industrie	-3,14	-4,92
25-Consommation discrétionnaire	0,81	-0,38
30-Biens de consommation de base	-3,69	-2,70
35-Santé	-3,04	-3,45
40-Finance	-5,29	-5,10
45-Technologies de l'information	-1,05	-2,15
50-Télécommunications	-5,28	-2,56
55-Services aux collectivités	-	-3,46
Variation	-4,10	-5,55

N.B. Le secteur de l'énergie, la santé et des services aux collectivités ne sont pas représentés dans l'IQ-30.

Tableau comparatif des secteurs de l'IQ-30 avec les secteurs de l'Indice composé S&P/TSX

Depuis le début de l'année au vendredi 29 décembre 2010

	IQ-30 (%)	TSX composé (%)
10-Énergie	-	-6,36
15-Matériaux	-6,85	-8,39
20-Industrie	-3,14	-4,92
25-Consommation discrétionnaire	-0,81	-0,38
30-Biens de consommation de base	-3,69	-2,70
35-Santé	-3,04	-3,45
40-Finance	-5,29	-5,10
45-Technologies de l'information	-1,05	-2,15
50-Télécommunications	-5,28	-2,56
55-Services aux collectivités	-	-3,46
Variation	-4,10	-5,55

N.B. Le secteur de l'énergie, la santé et des services aux collectivités ne sont pas représentés dans l'IQ-30.

IQ-30 : Les plus fortes hausses depuis le début de l'année

Société	Prix (\$) 31 déc. 2009	Prix (\$) 29 janv. 2010	Variation du titre %	Pondération au 31-déc 2009 (%)	Variation pondérée %
Bombardier Inc.	4,80	5,04	5,00	5,77	0,29
Cogeco Câbles Inc.	35,00	39,76	13,60	1,56	0,21
Québécor Inc.	27,22	28,67	5,33	2,12	0,11
Theratechnologies Inc.	4,43	4,64	4,74	0,92	0,04
Semafo Inc.	4,43	4,54	2,48	1,51	0,04

Trois thèses sur l'exploitation forestière

L'IRÉC a constitué au fil des ans un très riche répertoire de thèse de doctorat et de mémoire de maîtrise. À l'occasion de la publication du rapport sur la forêt de proximité, voici trois thèses de doctorat qui traitent de la question de l'exploitation forestière au Québec, au Mexique et au Cameroun.

GINGRAS, Patrick. *Entre innovation économique et cohésion sociale: les coopératives forestières et le développement des régions périphériques du Québec*, Université Laval, 2007, 197 p.

La thèse porte sur la relation entre innovation économique et cohésion sociale au sein des coopératives forestières du Québec en vue de construire les bases d'une nouvelle approche en développement régional adaptée aux régions périphériques du Québec. Elle vise aussi à harmoniser les interactions entre les sphères économique et sociale, interpellées par

processus de développement des communautés et de la société. (Numéro de référence : 1246)

RAUFFLET, Emmanuel. *Changement institutionnel et gestion des forêts : le cas de Tlalmanalco, Mexique (1877-1999)*, Université McGill, 2002, 200 p. (Numéro de référence : 392)

MBAIRAMADJI, Jérémie. *Gestion écosystémique des forêts basée sur la dynamique « acteurs-usages-ressources »: applications aux forêts tropicales humides du Cameroun*, Université du Québec à Montréal, 2006, 186 p. (Numéro de référence : 718)

ROSAIRE GUÉNETTE/SUITE DE LA PAGE 3

des projets crédibles qui auraient un impact majeur non seulement sur nos communautés en Abitibi, mais aussi partout au Québec. Nos gens reprennent confiance. L'action du gouvernement et des compagnies en avait découragé plus d'un. Nous ne nous laissons pas abattre. Le gouvernement est dur à suivre. Dans les années 60, il nous disait que nos terres n'étaient pas faites pour l'agriculture. Aujourd'hui, ils nous disent qu'il y a un potentiel agricole et que le secteur forestier n'est plus viable ! En fait, le manque de cohérence du gouvernement vient du fait qu'il veut toujours satisfaire les grosses compagnies. Nous ne voulons plus être dépendants d'une compagnie. Elles se plantent toutes. Lorsque cela survient,

c'est toute une population qui écope. Un cadre d'une grosse compagnie m'a déjà dit que plus une compagnie grossit, plus tu perds le contrôle. La décision de nous fermer a été prise en Pennsylvanie ».

Prochains mois

Les prochains mois vont être importants. « Le gouvernement doit bouger rapidement sur la forêt de proximité. L'expérience de la culture des saules se poursuit. Nous plantons vingt autres hectares ce printemps. Ça pousse bien. Notre lutte, c'est aussi celle de tous les villages agro forestiers du Québec. L'occupation du territoire, c'est un enjeu pour tout le Québec », a conclu Rosaire Guénette.

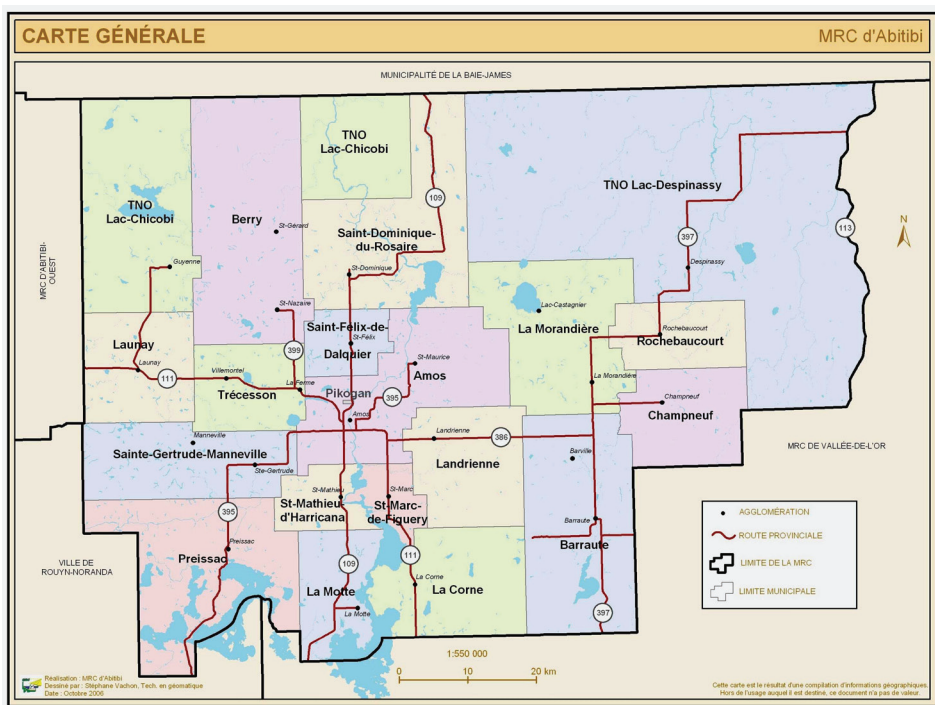
Suivi

Le rapport publié par l'IRÉC sur les caisses de retraite et la crise financière a suscité un vif intérêt auprès des partenaires syndicaux de l'Institut. Une rencontre de travail tenue le 15 février en présence d'une quinzaine d'intervenants et d'intervenantes a donné lieu à des échanges fructueux. Dans un premier temps, ils ont souligné la pertinence de l'analyse des chercheurs de l'IRÉC à la lumière de leur expérience quotidienne sur le terrain. Par la suite, ils ont convenu de se donner un programme de travail. Les auteurs du rapport se sont immédiatement mis au travail. Un document de travail représentant une version bonifiée du rapport qui tient compte des commentaires et des préoccupations des participants et des participantes sera soumis lors d'une rencontre ultérieure.

DANS LE PROCHAIN NUMÉRO

Voir les choses autrement

L'IRÉC lancera au début du mois de mars, un nouveau rapport intitulé **Il faut voir les choses autrement** en réponse aux trois fascicules des quatre économistes embauchés par le ministre des Finances. Le rapport contient des études de neuf chercheurs : Jean-Guy Blais, Gilles L. Bourque, Pierre-David Desjardins, Pierre Guoin, Pierre J. Hamel, Paul Lamarche, Robert Laplante, Claude Lessard et Gabriel Ste-Marie. Elles portent sur les finances publiques, la démographie, la santé, l'éducation, l'énergie et le budget. Un texte de présentation signé par Robert Laplante dresse un portrait d'ensemble de l'ouvrage.



BULLETIN DE L'IRÉC

Bulletin d'information de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) à l'intention des Amis de l'IRÉC/Numéro 4

1030, rue Beaubien Est, bureau 103
Montréal H2S 1T4

Tél. 514 380-8916/Télécopieur : 514 380-8918
adm.irec@videotron.net/ www.irec.net

Directeur de l'IRÉC : Robert Laplante

Responsable du bulletin : André Laplante
514 564-7955/andrelaplante@irec.net

Collaboration : Frédéric Farrugia (CASIQ)

Graphisme (Grille) : Anne Brissette
Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec